

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Guerre 1939-1945

CITATION

DECISION N° 693

LE MINISTRE DES FORCES ARMÉES

CITE : DU CORPS D'ARMÉE

BURLOT Gilbert - (R.I.F.)

" Inscrit au réseau "ELEUTHERE" en Octobre 1942.- A fourni, outre des renseignements précis sur les Usines de Guerre, de très nombreux titres d'identité et des documents militaires du plus haut intérêt.

" A aidé à l'évasion par l'ESPAGNE de volontaires des Forces Françaises Libres en 1943 et à la dissimulation de résistants recherchés par la Gestapo.

" A été arrêté par la Gestapo le 19 Mai 1944 et déporté à DACHAU."

CETTE CITATION COMPORTE L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE GUERRE
AVEC ÉTOILE DE VERMEIL

Elle annule et remplace celles attribuées antérieurement pour les mêmes faits.

Pour Ampliation:

Fait à PARIS le 23 Décembre 1947.

Paris le 25 Décembre 1947/

POUR LE MINISTRE DES FORCES ARMÉES
ET PAR DELEGATION

Le Lt-Colonel NOEL
Chef de la Section
Décorations-Résistance

Le Général DEJUSSIEU-PONCARRAL
Délégué Général F.F.C.I.

P.O. le Cap. LAMOTHE -adjoint-

Signé : DEJUSSIEU-PONCARRAL

Jeannot

EXTRAIT

du DÉCRET en date du 10 DECEMBRE 1956

publié au J. O. du 12 DECEMBRE 1956

portant promotions et nominations dans la
LEGION D'HONNEUR

ARTICLE 1^{er} - Sont promus ou nommés dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur:

GUERRE 1939/1945

AU GRADE D'OFFICIER

.....
BURLLOT Gilbert - Lieutenant des Forces Françaises Combattantes - Réseau "ELEUTHERE" -
Déporté-Résistant - classe 1937 -

"Agent P.2, Réseau "ELEUTHERE", d'un patriotisme ardent et d'une haute valeur morale. A participé courageusement à la lutte clandestine contre l'ennemi au cours de la période d'occupation, accomplissant au mépris de tout danger de multiples et périlleuses missions de renseignements et organisant des chaînes d'évasion. Arrêté par la Gestapo, a été interné du 19 mai au 17 juin 1944, puis déporté en Allemagne au camp de DACHAU du 18 juin 1944 au 29 mai 1945. En est revenu grand invalide à la suite des privations et sévices subis. A bien mérité de la Patrie."

.....
Ces promotions et nominations comportent l'attribution de la Croix de Guerre 1939/1945 avec Palme et annulent, le cas échéant, les citations antérieures qui ont pu être attribuées aux intéressés pour les blessures qui sont à l'origine de leur invalidité.

Par le Président de la République
Le Président du Conseil des Ministres
signé: G. MOLLET

signé: R. COTY

Le Ministre de la Défense Nationale
et des Forces Armées
signé: M. BOURGES-MAUNOURY

POUR AMPLIATION

L'Administrateur civil de
1ère classe CHERRIERE
Chef du Bureau des Décorations,

Le Secrétaire d'Etat aux Forces Armées
(Terre)
signé: M. LEJEUNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Modèle 326-2/27

MINISTÈRE
DE LA
DÉFENSE NATIONALE
ET DES FORCES ARMÉES

SOUS-DIRECTION DES BUREAUX
DES CABINETS

BUREAU DES DÉCORATIONS

Loi du 4 février 1953 (J. O. du 5 février 1953)

N° d'inscription

7989

CROIX
DU COMBATTANT VOLONTAIRE
1939 - 1945

Par décision n° 315 en date du 6 Mai 1957

le droit au port de la Croix du Combattant Volontaire a été reconnu à

Monsieur BURLOT Gilbert

né le 21 Février 1917 à NANTES (Loire-Inférieure)

A Paris, le 9 Mai 1957

Le Ministre de la Défense Nationale
et des Forces Armées
signé : BOURGÈS-MAUNOURY

POUR AMPLIATION

L'Administrateur civil de 1^{re} classe,
Chef du Bureau des Décorations,



D É C R E T
portant attribution de la
MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Sur la proposition du MINISTRE de la Guerre

Vu l'Ordonnance N° 42 du 9 Février 1943, instituant une Médaille de la Résistance Française;

Vu l'Ordonnance du 7 Janvier 1944, relative à l'attribution de la Médaille de la Résistance Française;

Vu l'avis de la Commission Nationale de la Médaille de la Résistance Française,

D É C R È T E :

Article 25 :

LA MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE
est décernée à

M onsieur Gilbert BURLLOT

Article 49 :

Le MINISTRE de la Guerre
est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République Française.

Fait à PARIS, le 31 Mars 1947

Par le Président de la République,
Le Président du Conseil des Ministres :

Vincent AURIOL

Paul RAMADIER

Le Ministre de la Guerre,

Paul COSTE-FLORET

— POUR AMPLIATION —

PARIS, le 9 Mai 1950

Le Secrétaire
de la Commission Nationale
de la Médaille de la Résistance Française

Chastel



EXTRAIT

du DÉCRET en date du 28 Février 1949
publié au J. O. du 21 Mai 1949

portant concession de la MÉDAILLE MILITAIRE

ARTICLE 1^{er} .- Sont décorés de la Médaille Militaire, les militaires dont les noms suivent :

- Pour prendre rang du 30 Décembre 1948 -

.....
BURLOT, Gilbert - Forces Françaises Combattantes de l'Intérieur -

"Agent de S.R. en territoire occupé par l'ennemi. Engagé le 1er
"Octobre 1942 au réseau "ELEUTHERE" des Forces Françaises Combattan-
"tes, a témoigné d'une activité inlassable au service de la Résistan-
"ce en créant un important sous-secteur. A centralisé des renseigne-
"ments militaires de tout premier ordre pour le commandement allié
"sur les usines de guerre, les défenses côtières et le dispositif al-
"lemand de la région Atlantique. A contribué à l'essor de l'Armée Se-
"crète en Loire-Inférieure, à des chaînes d'évasions, a rédigé et im-
"primé le journal clandestin "La Lanterne". A perfectionné son orga-
"nisation de résistance administrative aux échelons départemental et
"communal pour la délivrance de multiples titres et la lutte contre
"les déportations. Arrêté par la Gestapo, torturé, n'a rien révélé,
"sauvant ainsi tous ses camarades. Déporté à DACHAU, y a conservé son
"haut moral de résistant, maintenant chez ses compatriotes la foi en
"la Victoire Alliée."

.....
Ces concessions comportent l'attribution de la croix de guerre avec
palme mais annulent les croix de guerre antérieurement attribuées ou
les citations déjà accordées pour des faits semblables.

Par le Président de la République,

LE MINISTRE

Signé : RAMADI ER

Pour AMPLIATION

L'Administrateur de 2^e Classe

BOURBOU

Chef du Bureau "Décorations"

Signé : Vincent AURIOL

LE SECRETAIRE d'ETAT AUX FORCES ARMES
(Guerre)

signé : Max LEJEUNE

LE PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

signé : QUEUILLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2067

FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

MOUVEMENT NATIONAL DE RÉSISTANCE

LIBÉRATION - NORD

Homologué comme Mouvement de la Résistance Intérieure Clandestine (R. I. C.) - Décret N° 47-1966 du 9-9-47. - Arrêté du 20-2-48



MÉDAILLE COMMÉMORATIVE FRANÇAISE de la GUERRE 1939-1945

Créée par Décret n° 46-1217 du 21-5-1946 — J. O. du 29-5-1946

EXTRAITS :

- « Art. 5. — Pourront également obtenir la Médaille Commémorative, avec la ou les barettes correspondantes, les ressortissants français, qui ont lutté contre les forces de l'axe ou leurs représentants.
- « Art. 6. ...les intéressés devront pouvoir justifier de leurs droits au port de ladite médaille par une pièce d'identité faisant ressortir leurs titres (tels que livret militaire, extrait de citation, attestation d'un mouvement de résistance homologué...)
- « Art. 7. — La Médaille pourra être accordée, aux étrangers remplissant les conditions de l'art. 5 et suivant accord de leur Gouvernement...

Monsieur *Burhot Gilbert*

a droit au port de la Médaille Commémorative Française avec barette "LIBÉRATION" en reconnaissance des Services rendus à la Patrie, par sa participation dans le Mouvement "LIBÉRATION-NORD" à la Résistance Clandestine et à la Libération de la France.



Les Responsables Clandestins :

Henri RIBIERE
 Délégué général de "LIBÉRATION-NORD" pendant la clandestinité
 Membre du Conseil National de la Résistance
 Officier de la Légion-d'Honneur
 Médaille Militaire — Croix de Guerre 1914-1918
 Médaille de la Résistance

Lieutenant-Colonel DUC-DAUPHIN
 Chef du Bureau Militaire de "LIBÉRATION-NORD"
 Commandeur de la Légion-d'Honneur
 Croix de Guerre 1914-1918 et 1939-1945
 Médaille de la Résistance

Gabriel GOUDY
 Délégué régional de "LIBÉRATION-NORD" pendant la clandestinité
 Président Fondateur du C. B. L. de la Loire-Inférieure
 Chevalier de la Légion-d'Honneur
 Croix de Guerre 1939-1945
 Médaille de la Résistance

Lieutenant-Colonel ZENGERLIN
 Responsable Militaire de la Fédération de la Loire-Inférieure de "LIBÉRATION-NORD"
 Officier de la Légion-d'Honneur
 Médaille de la Résistance
 Croix de Guerre 1914-1918 et 1939-1945

Marcel FESVRE
 Président de la Fédération Départementale de "LIBÉRATION-NORD"
 Membre du C. D. L. de la Loire-Inférieure
 Médaille de la Résistance



REPUBLIQUE FRANÇAISE

MEDAILLE DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE



PATRIA NON IMMOR

Par décret du 31 Mars 1947

Vu l'ordonnance N° 42, du 9 Février 1943, du Général de Gaulle, Chef de la France Combattante, Président du Comité national français, instituant une Médaille de la Résistance française;
Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la Médaille de la Résistance française;

La Médaille de la Résistance Française a été décernée à

Monsieur Burlot Gilbert

Vu, vérifié, scellé et enregistré N° 7129
Le Chancelier de l'Ordre de la Libération

Le Secrétaire de la Commission de la
Médaille de la Résistance Française

J. F. Marou

Fait à Paris, le 23 Octobre 1947



Rapid EC 10



D É C R E T
portant attribution de la
MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Sur la proposition du MINISTRE de la Guerre

Vu l'Ordonnance N° 42 du 9 Février 1943, instituant une Médaille de la Résistance Française;

Vu l'Ordonnance du 7 Janvier 1944, relative à l'attribution de la Médaille de la Résistance Française;

Vu l'avis de la Commission Nationale de la Médaille de la Résistance Française,

D É C R È T E :

Article 25 :

LA MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE
est décernée à

M onsieur Gilbert BURLLOT

Article 49 :

Le MINISTRE de la Guerre
est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République Française.

Fait à PARIS, le 31 Mars 1947

Par le Président de la République,
Le Président du Conseil des Ministres :

Vincent AURIOL

Paul RAMADIER

Le Ministre de la Guerre,

Paul COSTE-FLORET

— POUR AMPLIATION —

PARIS, le 9 Mai 1950

Le Secrétaire
de la Commission Nationale
de la Médaille de la Résistance Française

Chastel

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

MÉDAILLE COMMÉMORATIVE

DES SERVICES VOLONTAIRES DANS LA
FRANCE LIBRE



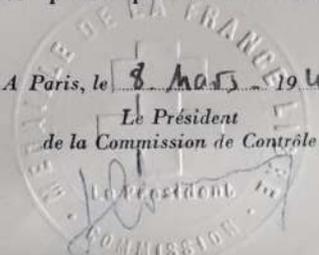
Le Ministre des Armées certifie que Monsieur
Gilbert Burlot
a droit au port de la Médaille Commémorative des Services Volontaires
dans la France Libre en application des prescriptions du décret
N° 46.742 du 4 Avril 1946.

Enregistré
sous le Numéro

29.712

A Paris, le 8 Mars 1949

Le Président
de la Commission de Contrôle



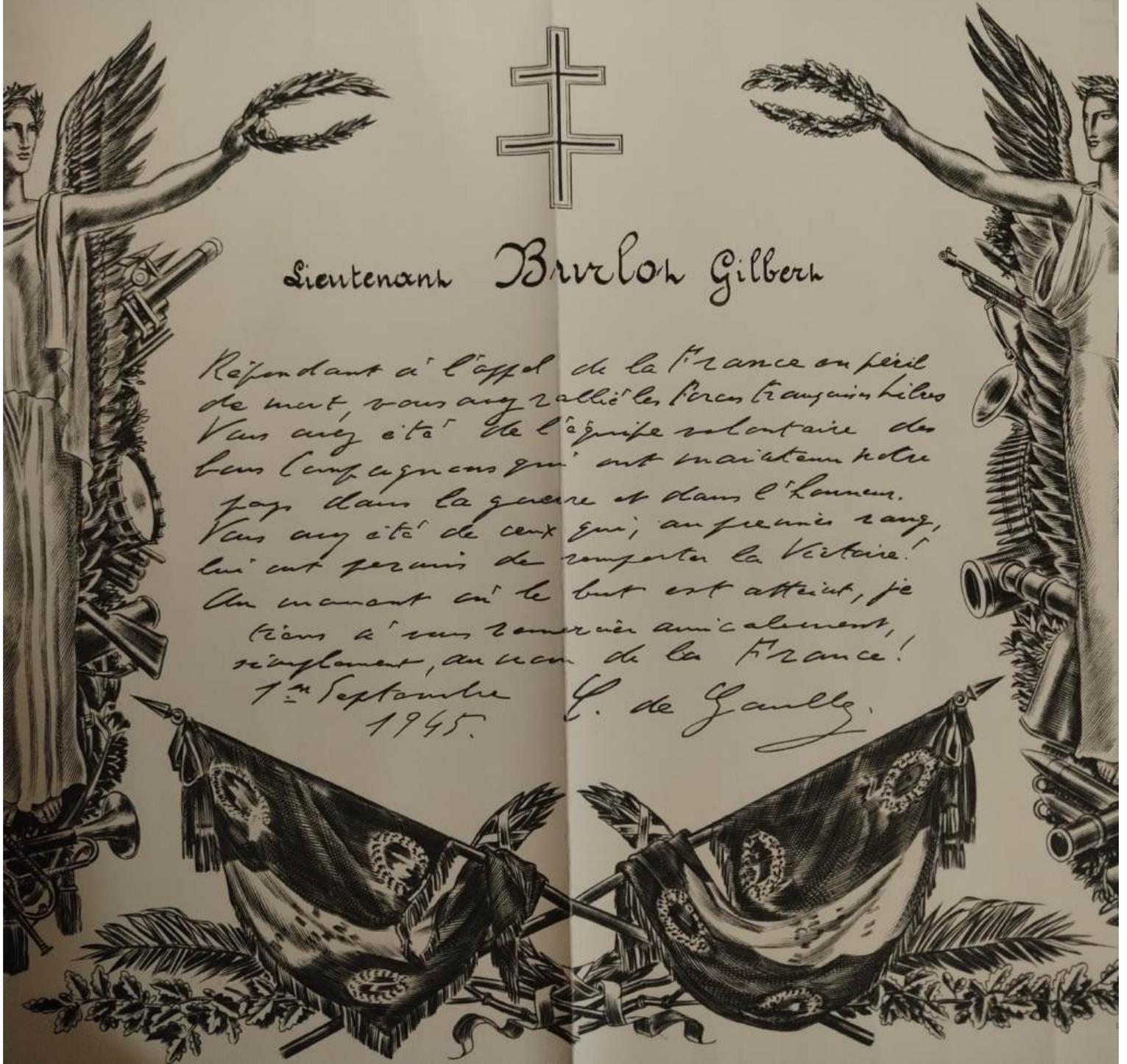


Lieutenant Brulon Gilbert

Répondant à l'appel de la France au péril
de mort, vous avez rallié les Parents tranquilles
Vous avez été de l'équipe volontaire des
bons Compagnons qui ont maintenu notre
pays dans la guerre et dans l'honneur.
Vous avez été de ceux qui, au premier rang,
lui ont permis de remporter la Victoire!
Un moment où le but est atteint, je
tiens à vous remercier amicalement,
simplement, au nom de la France!

7^{me} Septembre
1945.

J. de Gaulle.



CET EXEMPLAIRE

A ÉTÉ IMPRIMÉ

pour Monsieur

BURLLOT Gilbert – Lieutenant F. F. C. Appartenait
au réseau «Eleuthère». Arrêté. déporté. Titulaire de
la Croix de guerre 39-45 et de la Médaille de la
Résistance.

N° 1860

M.R.
ce, Off. *,
andre, 14-
cel, *, *,
erdun, Méd.
capit. F.F.I.,
39-45, Croix
éd. Interall.
s, capit., *.
« Berger »
9-45, 2 cit.,
rgent, M.R.
*, *.
rcel.
ent, C.L.
R.
M.R.
ierre, *.
, capitaine
39-45, M.R.
M.R.
, chef de gr.
Reconn. Fr.
e, M.R.
sunta, sous-
ne, lieute-
Franç. br.
Louise, Rec.
M.R.

BUFFARD Robert.
BUFFET Paul, C.L.
BUFFIN Louis, M.R.
BUGEAC Gilbert, M.-des-Log.,
C.L.
BUHLER Georges, lieut., *,
14-18.
BUIS Georges, capit. C.L.
BULET Jean.
BULHER Maurice, sous-lieut.
BUNEL Ferdinand, comman-
dant.
BUNELLE Bernard, M.R.
BURACCHINI Victor, sous-
lieutenant, F.F.I., agent P.I.
Méd. commémorative de la
Résistance.
BUREAU Marcel, sergent C.L.
BUREAU Jean, agent P.I., R.
Franç. argent.
BUREAU Jacques, lieut. M.R.
BUREL Georges.
BURGER Lucien, M.R.
BURIAN Guillaume, sous-lieu-
nant, * polonaise.
BURLLOT Gilbert, lieutenant,
F.F.C., * 39-45, M.R.
BURON Robert, M.R.
BUSSET Joseph, adjudant, *,
* 39-40, M.R.
BUTERI Jacques, *
BUTTAFOGHI Louis, comm.,
*, M.R.
CABANIER Georges, capit. de
frégate, C.L.
CABANON Madeleine, M.R.
CABOT Jean, dit « Cheves-
ne », M.R.
CACHON Marcelle M.R. méd.